

**Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis  
demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

---

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 13 DECEMBRE 2022 à 13 H 30**

---

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire des dites audiences (salle 1), en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Dans un ensemble immobilier sis à **PIERREFITTE-SUR-SEINE (93)**

**131 - 135 avenue Lénine** - Cadastré section V numéro 142.

LOT N° 37 : Dans le bâtiment A, escalier 2, au sixième étage, porte gauche escalier,

**UN APPARTEMENT** comprenant selon procès-verbal de description dressé le 04 mars 2022 par Maître Anatole LEROY-BEAULIEU, Commissaire de Justice associé à BAGNOLET (93) : un couloir d'entrée, une pièce à vivre (séjour), deux chambres dont une avec placard, une cuisine, une salle de bain et des toilettes.

**SUPERFICIE** (Loi Carrez) : **54,69 m<sup>2</sup>**. Et les 69/10.200<sup>èmes</sup> des parties communes de l'immeuble.

LOT N° 143 : Dans le bâtiment A, au sous-sol, **UNE CAVE** portant le numéro 32. Et le 1/10.200<sup>èmes</sup> des parties communes de l'immeuble. LOT N° 357 : **UN PARKING** portant le numéro 57. Et le 1/10.200<sup>èmes</sup> des parties communes de l'immeuble.

### **► « Occupation à vérifier lors de la visite »**

Cette vente a lieu **à la requête du CREDIT FONCIER DE FRANCE**, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 Euros, dont le siège social est sis 182 avenue de France, 75013 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS et identifiée sous le numéro SIREN 542 029 848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat plaçant la SELARL ELOCA, Avocats au Barreau de PARIS et pour Avocat postulant Maître Ingrid FOY, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis.

---

**MISE A PRIX : 19.000 Euros** (Dix-neuf mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

---

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de la Seine-Saint-Denis. Une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque établi à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 3.000 Euros devra être remis audit Avocat par son mandant avant les enchères.

---

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 14 octobre 2022 - Signé : Maître Ingrid FOY

---

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 22/05353

- A la **SELARL ELOCA**, Avocats au Barreau de PARIS, demeurant 128 boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS  
**Tél. : 01 43 26 82 98 de 10 H à 12 H** - Sur Internet : **www.eloca.fr**

- A **Maître Ingrid FOY**, Avocat au Barreau de la Seine-Saint-Denis, demeurant 13, Mail Centre-Ville, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS

**Sur les lieux pour visiter le LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022 de 09 h 30 à 10 h 15**